

AFRICAN UNION
الاتحاد الإفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
1047^{eme} RÉUNION

ADDIS-ABÉBA, ÉTHIOPIE
12 NOVEMBRE 2021

PSC/PR/COMM.1047(2021)

COMMUNIQUÉ

COMMUNIQUÉ

Adopté par le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) lors de sa 1047^{ème} réunion tenue le 12 novembre 2021, sur la Reconstruction et le Développement Post-Conflict (RDPC) en Afrique.

Le Conseil de Paix et de Sécurité,

Rappelant la Décision [Assembly/AU/Dec.729 (XXXII)] sur l'Initiative de solidarité africaine adoptée par la 32^{ème} Session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat de l'UA tenue du 9 au 10 février 2020 ; ainsi que toutes ses prises de position et décisions sur la Reconstruction et le Développement Post-Conflict, en particulier le Communiqué [PSC/PR/COMM. 1017 (2021)] adopté lors de sa 1017^{ème} réunion tenue le 5 août 2021 ; le Communiqué [PSC/PR/COMM. (CMLVIII)] adopté lors de sa 958^{ème} réunion tenue le 23 octobre 2020 ; ainsi que le Communiqué [PSC/MIN/COMM. (DCCCXCIX)] adopté lors de sa 899^{ème} réunion tenue au niveau ministériel le 5 décembre 2019 ;

Déterminé à renforcer et à améliorer l'efficacité des interventions de l'UA en matière de RDPC dans les États membres en situation post-conflit et ceux en transition politique ; et **profondément préoccupé** par la reprise, dans certains États membres en situation post-conflit, des cycles de conflits violents et également par la résurgence des changements anticonstitutionnels de gouvernement dans d'autres États membres ;

Conscient du rôle essentiel des efforts de RDPC pour contribuer au renforcement des capacités et de la résilience des institutions étatiques, ainsi que pour promouvoir la bonne gouvernance, la consolidation de la paix et la prévention des conflits ;

Prenant note des observations liminaires du Représentant permanent de la République arabe d'Égypte et Président du CPS pour le mois de novembre 2021, S.E. Ambassadeur Mohamed Omar Gad ; des présentations du Commissaire de l'UA aux Affaires politiques, à la paix et à la sécurité, S.E. Ambassadeur Bankole Adeoye, ainsi que du Directeur exécutif du Centre du Caire pour la résolution des conflits et la consolidation de la paix en Afrique (CCCPA), Dr. Ahmed Nehad Abdel- Latif ; les déclarations du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine, S.E. Hannah Tetteh ; ainsi que du Représentant permanent de la République de Gambie auprès de l'Union africaine, S.E. l'Ambassadeur, Mme Jeinaba Jagne ; et

Agissant en vertu de l'Article 7 de son Protocole, le Conseil de Paix et de Sécurité,

1. **Se félicite** des efforts déployés par la Commission de l'UA pour soutenir les États membres en transition politique et ceux qui sortent de conflits violents ;
2. **Met en évidence** le lancement de la semaine de sensibilisation de l'UA à la RDPC, du 7 au 14 novembre 2021, et **souligne l'importance** de l'institutionnaliser et de la régulariser en tant qu'événement annuel ;

3. **Salue** le rôle du champion de l'UA pour la RDPC son excellence Mr. Abdelfattah Al-Sissi, président de la république arabe d'Égypte et à cet égard, **souligne l'importance**, d'intégrer la RDPC dans toutes les activités de l'UA, ainsi que l'importance d'harmoniser les efforts nationaux, régionaux et continentaux en matière de RDPC sous la direction du Centre RDPC de l'UA au Caire;
4. **Félicite** les Communautés économiques régionales et les Mécanismes régionaux (CER/MR) pour leur soutien continu aux États membres sortant de conflits violents et à ceux en transition politique et **souligne l'importance**, à cet égard, d'une collaboration et d'une coordination étroites des efforts avec la Commission de l'UA;
5. **Souligne l'importance** d'établir et de renforcer les capacités nationales en matière de RDPC et, à cet égard, **reconnait** la contribution potentielle des centres et institutions africains spécialisés qui travaillent sur les programmes de RDPC et de consolidation de la paix ;
6. **Appelle** à une révision urgente du Cadre politique de l'UA pour la RDPC afin de s'assurer qu'il est réaliste et adaptable aux défis émergents dans le paysage continental de la paix et de la sécurité, y compris les menaces de sécurité transfrontalières telles que le terrorisme et l'afflux de combattants étrangers, les phénomènes liés au dérèglement climatique tels que la sécheresse et les inondations, les urgences de santé publique de portée internationale telles que les épidémies et les pandémies qui ont un impact négatif sur les efforts de RDPC, comme la maladie à virus Ebola et la pandémie du COVID-19 ;
7. **Souligne** qu'il est essentiel d'élargir le champ d'application des activités de la RDPC de l'UA en y incorporant une dimension de consolidation de la paix, couvrant ainsi l'ensemble de la phase du cycle de conflit, à savoir la phase préalable au conflit, le conflit et la phase postérieure au conflit. À cet égard, **souligne la nécessité** d'inclure la dimension de la consolidation de la paix lors de la révision du Cadre politique de la RDPC de l'UA ;
8. **Souligne** l'importance d'un traitement holistique et complet des causes fondamentales sous-jacentes et des facteurs des conflits violents et, à cette fin, **appelle** à la revitalisation urgente du groupe de travail interdépartemental de l'UA sur la RDPC ;
9. **Se félicite** de l'inauguration prochaine et de la pleine opérationnalisation du Centre de l'UA pour la Reconstruction et le Développement Post-Conflit et **demande** au Président de la Commission de veiller à ce que le Centre dispose de toutes les ressources nécessaires, afin qu'il puisse s'acquitter plus efficacement de son mandat, et de veiller à ce que le Centre travaille en étroite coordination et collaboration avec la Commission de consolidation de la paix des Nations unies et les autres agences des Nations unies concernées ;
10. **Souligne** l'importance du soutien spécifique au contexte/pays, de l'appropriation nationale, des priorités nationales, des efforts collectifs, ainsi que des approches inclusives de RDPC, qui facilitent la participation active des femmes, des jeunes, des personnes déplacées en interne et du secteur privé et, à cet égard, **encourage** la Commission de l'UA, par l'intermédiaire

du Centre RDPC de l'UA, à toujours travailler en étroite collaboration avec les États membres bénéficiaires dans la conduite des évaluations des besoins techniques, la planification, la conception, la mise en œuvre, ainsi que dans le suivi et l'évaluation des programmes RDPC ;

11. **Souligne l'urgente nécessité** de revitaliser l'Initiative de solidarité africaine (ISA) en tant que cadre important pour la mobilisation d'un soutien en nature à l'intérieur du continent en faveur des États membres sortant de conflits violents et ceux en transition politique, et à cet effet, **encourage** les États membres en mesure de le faire, à apporter un soutien matériel, financier et technique aux États membres en transition politique et en situation de post-conflit ;

12. **Souligne l'importance** de ressources adéquates, prévisibles et durables pour les efforts de l'UA en matière de RDPC et, dans ce contexte, **encourage** le Centre de l'UA pour la RDPC à travailler en étroite collaboration avec la Commission de consolidation de la paix des Nations unies, ainsi que l'importance pour la Commission de l'UA de redoubler ses efforts de mobilisation des ressources, notamment en engageant la Banque africaine de développement, le secteur privé africain et les organisations des parties prenantes africaines, ainsi que les institutions financières internationales, y compris la Banque mondiale ;

13. **Souligne l'importance** d'un désarmement, d'une démobilisation et d'une réintégration (DDR) complets des anciens combattants, ainsi que des Réformes du secteur de la sécurité (RSS) et **insiste sur la nécessité** de disposer à cet effet d'un financement adéquat, prévisible et durable ;

14. **Exprime sa profonde gratitude** à tous les partenaires bilatéraux et internationaux du développement pour leur soutien continu aux efforts de l'UA en matière de RDPC ;

15. **Décide** de demeurer activement saisi de la question.